



Cycle international de perfectionnement

Ce cycle à rayonnement international permet à des cadres supérieurs expérimentés de se familiariser avec toutes les facettes de la gestion publique en France.



Crédit image | ©Institut national du service public (INSP)

Sommaire

- → Publics et conditions d'accès
- → Objectifs de la formation
- → Cursus Durée
- → Épreuves de sélection
- → Témoignages d'alumni
- → Diplôme obtenu
- → Tarif
- → Contact

Publics et conditions d'accès





Publics

- → Être un cadre expérimenté dans une administration publique étrangère
- → Occuper un poste à responsabilité et être doté d'un potentiel d'évolution et d'influence

O Nationalité

- → Ne pas avoir la nationalité française
- → Ne pas être en cours d'acquisition de la nationalité française

⊗ Niveau d'études

→ Disposer d'un diplôme de niveau master 1 ou d'un cursus équivalent

O Compétences linguistiques

- → Posséder une excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit
- → Avoir une bonne maîtrise de l'anglais

Ressources financières

→ Disposer de ressources mensuelles au moins égales à 1 500 € par mois (bourses comprises le cas échéant)

Objectifs de la formation

O Une formation pluridisciplinaire en alternance

Alternant enseignements et stage, cette formation permet de se familiariser avec toutes les facettes de la gestion publique en France et en Europe.

O Une approche comparative

Ce cycle favorise les approches comparatives grâce à la mise en commun d'expériences et de savoir-faire :

- → entre élèves internationaux durant une phase de scolarité initiale
- ightarrow avec des professionnels en poste pendant un stage en immersion dans une administration française
- ightarrow et avec les élèves français du <u>CSPA</u> à travers des enseignements communs

2 filières

- → Relations internationales
- → Administration comparée et gestion publique







Crédit image | ©Institut national du service public (INSP)

Cursus • Durée

D'une durée de 8 mois, le cursus du Cycle international de perfectionnement (Cip) est composé de 3 phases :

Cette première phase vise à actualiser et consolider les connaissances des élèves sur la France contemporaine mais aussi sur l'Europe dans le monde et sur un certain nombre de questions fondamentales de géopolitique.

⊘ Stage en administration | 2 mois

Il s'agit, pour les élèves internationaux, d'être immergés dans un secteur de l'administration française en rapport avec leur parcours professionnel. De ce fait, les lieux de stage sont divers (administrations centrales, préfectures, autres administrations déconcentrées, collectivités territoriales, établissements publics...).

O Phase de scolarité commune | 2,5 mois

Cette période est une phase d'approfondissement des connaissances, d'analyse, de réflexion prospective et de travaux en petits groupes avec des fonctionnaires français, auditeurs du <u>Cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs (CSPA).</u>

Épreuves de sélection

La procédure de sélection, pilotée par l'INSP, se fait par l'intermédiaire des ambassades de France à travers le monde. Elle se déroule en plusieurs étapes :





O Candidature en ligne

La première étape incontournable de la procédure est le dépôt d'un dossier de candidature sur notre plateforme en ligne. Les candidats y renseignent un formulaire et y déposent des pièces justificatives.

Pré-sélection sur dossier

À l'issue de la période de candidature en ligne, l'INSP analyse les dossiers et établit une présélection des admissibles aux tests écrits.

Épreuve d'admissibilité (écrit)

L'épreuve écrite est composée de 3 tests, organisés sur une même demi-journée.

→ Test d'expression écrite

Durée: 1h00

Objectif : s'assurer que le candidat aura le niveau suffisant pour être en mesure de suivre les cours et profiter pleinement des enseignements de l'INSP et du stage pratique.

→ Test de réflexion et de connaissances

Durée: 1h30

Objectif : évaluer les connaissances de base et les capacités de réflexion, de raisonnement et d'argumentation par un essai rédigé à partir de deux questions au choix.

→ Test de spécialisation

Durée: 1h30

Objectif : évaluer les connaissances dans le domaine de compétences particulier du candidat par un QCM et des questions à réponse courte. Le candidat choisit une spécialisation parmi deux proposées : « Relations internationales » ou « Administration comparée et gestion publique ». Ce choix correspond au choix de filière en cas d'admission.

À l'issue de l'épreuve écrite, une liste de candidats admissibles est établie.

Découvrir les sujets des épreuves écrites

NB: les tests écrits sont organisés par les ambassades de France, dans leurs locaux. Les candidats présents en France durant cette période composeront dans les locaux de l'INSP (Paris ou Strasbourg), sur convocation.

⊘ Épreuve d'admission (oral)

Les ambassades convoquent les candidats admissibles et les auditionnent afin de connaître leur motivation et leurs capacités d'adaptation à une formation de haut niveau en France.





Le jury se compose d'au moins 2 personnalités, choisies au sein de l'ambassade (chancellerie ou conseillers et conseillères de coopération et d'action culturelle – Cocac). D'anciens élèves des cycles internationaux de l'ENA/INSP peuvent être intégrés au jury, le cas échéant.

NB: l'épreuve orale est organisée par les ambassades de France, dans leurs locaux. Les candidats présents en France durant cette période pourront passer cet entretien en visioconférence.

Admission

Un comité de sélection finale arrête la liste des candidats admis, assortie d'une liste complémentaire en cas de désistement. Les résultats d'admission sont communiqués à chaque ambassade qui informe les candidats.

Les lauréats confirment leur participation au cycle en présentant un ensemble de pièces justificatives en conformité.

Témoignages d'alumni



Plus de portraits d'alumni



INSP
Institut national du service public



Plus de portraits d'alumni

Diplôme obtenu

À l'issue de la formation, un diplôme international d'administration publique avec la mention "Cycle international de perfectionnement" est délivré.

Elle peut être complétée, en parallèle, par l'un des masters suivants :

Master "Administration comparée et gestion publique (ACGP)" | Université de Strasbourg

Master "Administration publique et affaires internationales" | Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Tarif

⊘ Frais de formation

Les frais de formation s'élèvent à 4 000 €.

Les frais de séjour et de stage sont à la charge de l'élève. Ils sont évalués à 1 500 € par mois. Une bourse d'études du gouvernement français peut être sollicitée auprès de l'ambassade de France. Elle peut aussi être recherchée auprès d'une institution nationale ou internationale, publique ou privée, ou encore auprès du gouvernement qui a présenté le candidat.

Frais de scolarité en master (optionnel)

Les élèves souhaitant suivre l'un des deux parcours de master, doivent s'acquitter de 500 € de frais de gestion à l'INSP et 260 € de droits d'inscription à l'université concernée. Les élèves boursiers du gouvernement français sont exonérés des droits d'inscription universitaires.

Contact





Vous avez des questions ? Contactez-nous !

Les équipes de l'INSP sont à votre écoute. Sélectionnez l'objet "Formation continue" pour les contacter

Formulaire de contact

Pour aller plus loin

Candidatures

L'INSP lance chaque année une campagne de recrutement pour le Cycle international long (Cil). La pro...

04 novembre 2024

